

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2014021

Signataire : AD

Séance du Conseil Municipal du 26/06/2014

RAPPORTEUR : Pascal BEAUDET

**OBJET : Convention de travaux relative à la réalisation du bassin de rétention enterré départemental "du Ru de Montfort" sur la Commune d'Aubervilliers**

**EXPOSE :**

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, le Département et la Commune d'Aubervilliers interviennent en étroite collaboration sur le réseau d'assainissement dont ils ont la charge et conjuguent leurs efforts pour limiter les risques de désordres.

Les inondations constatées sur la commune d'Aubervilliers sont principalement situées le long d'un cheminement correspondant au thalweg de l'ancien ru de Montfort. Ces inondations sont dues à la forte urbanisation du secteur qui est maintenant très imperméabilisé.

Une première étude hydraulique a été effectuée en 1999 afin d'estimer les dysfonctionnements du réseau et de localiser les délestages les plus intéressants pour l'ensemble du secteur et a conduit à intégrer un projet de bassin dit « Ru de Montfort » dans la proposition de projets prioritaires.

Le site retenu pour la réalisation du bassin de rétention enterré départemental est situé au niveau du carrefour de l'avenue du Président Roosevelt, de la rue Heurtault et rue du Chemin Vert à Aubervilliers. Cet ouvrage permettra de réduire le risque de débordement lié au réseau d'assainissement départemental sur la commune d'Aubervilliers. Le futur groupe scolaire Port-Chemin vert sera construit autour du bassin de rétention.

Afin de déterminer, d'une part, les conditions dans lesquelles la commune met à disposition du Département un terrain d'emprise du chantier nécessaire à l'exécution des travaux relatifs au bassin « du Ru de Montfort » à Aubervilliers, et d'autre part, les modalités de conduite du chantier et des travaux par le Département, il convient de signer la convention en annexe du présent rapport.

A l'issue des travaux, le Département et la Commune procéderont à la signature d'actes notariés relatifs à la cession des volumes sous-terrains correspondant au bassin, à ses ouvrages annexes et du terrain d'accès au local technique et aux ouvrages et à la constitution des servitudes nécessaires à l'exploitation du bassin et de ses ouvrages associés.

Il est proposé au conseil municipal de délibérer afin d'autoriser le maire à signer la convention de travaux relative à la réalisation du bassin de rétention enterré départemental "du Ru de Montfort" sur la Commune d'Aubervilliers.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 45

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 26 JUIN 2014**

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 26 Juin**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 20 Juin 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Monsieur BEAUDET Pascal, **Maire**

Mme DERKAOUI Mériem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, **Adjoints au Maire,**

**M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine , MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, HAMDANE Bouchra, ALVES Présilya, MM MENIA Fayçal, BIDLAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et **\*Conseillers Municipaux délégués,****

**POUVOIRS :**

Eric PLEE	Représenté par :	Mériem DERKAOUI
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT BOUALI

M. Marc RUER parti avant le vote de la question n°185

**Secrétaire de séance :** Mme Leïla TLILI

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2014021

Signataire : AD

**OBJET : Convention de travaux relative à la réalisation du bassin de rétention enterré départemental "du Ru de Montfort" sur la Commune d'Aubervilliers**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de convention de travaux relative à la réalisation du bassin de rétention enterré départemental "du Ru de Montfort" sur la Commune d'Aubervilliers annexée à la présente délibération ;

Considérant que dans le cadre de la lutte contre les inondations, le Département de Seine-Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers interviennent en étroite collaboration sur le réseau d'assainissement dont ils ont la charge et conjuguent leurs efforts pour limiter les risques de désordres ;

Considérant que les inondations constatées sur la commune d'Aubervilliers sont principalement situées le long d'un cheminement correspondant au thalweg de l'ancien ru de Montfort.

Considérant que ces inondations sont dues à la forte urbanisation du secteur qui est maintenant très imperméabilisé ;

Considérant que le site retenu pour la réalisation du bassin de rétention enterré départemental est situé au niveau du carrefour de l'avenue du Président Roosevelt, de la rue Heurtault et rue du Chemin Vert à Aubervilliers ;

Considérant que cet ouvrage permettra de réduire le risque de débordement lié au réseau d'assainissement départemental sur la commune d'Aubervilliers.

Considérant que le futur groupe scolaire Port-Chemin vert sera construit autour du bassin de rétention ;

Considérant qu'afin de déterminer, d'une part, les conditions dans lesquelles la commune met à disposition du Département un terrain d'emprise du chantier nécessaire à l'exécution des travaux relatifs au bassin « du Ru de Montfort » à Aubervilliers, et d'autre part, les modalités de conduite du chantier et des travaux par le Département, il convient de signer la convention annexée à la présente délibération ;

A l'unanimité.

**AUTORISE** le maire à signer avec le Département de Seine-Saint-Denis la convention de travaux relative à la réalisation du bassin de rétention enterré départemental "du Ru de Montfort" sur la Commune d'Aubervilliers.

L'Adjoint Délégué

Mme Maria MERCADER Y PUIG  
17<sup>ème</sup> Adjointe au Maire



Reçu en Préfecture le : 27/06/2014

Publié le 27/06/2014

Certifié exécutoire le : 27/06/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Maria MERCADER Y PUIG  
17<sup>ème</sup> Adjointe au Maire

